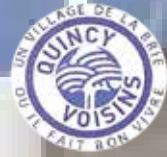


DECEMBRE
2015



AVIS

à la population de Quincy-Voisins

ES SAM 21 NOV
EAN FERRAT
PORTES A I



**Minute de silence en hommage
aux victimes des attentats
du vendredi 13 novembre**

P.3

► Le portail famille

P.4

Plan Local d'Urbanisme

P.5

► La nouvelle station d'épuration

Message de la municipalité, lu le 16 novembre 2015, par Jean-Jacques JEGO, Maire de la commune en hommage aux victimes des attentats



Ce logo rappelle que la ville de Quincy-Voisins rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

Chers amis et administrés de Quincy-Voisins, face aux attentats, nous nous rassemblons pour la liberté, l'égalité, la fraternité et la paix.

Notre pays vient de vivre l'un des pires événements de son histoire. Les attaques terroristes simultanées de la nuit de vendredi 13 à Paris et à Saint Denis, revendiquées par Daesh, faisant à cette heure plus de 127 morts et 200 blessés, sont effroyables. La France est en deuil.

Au lendemain de ce carnage, nos premières pensées se tournent vers les victimes, leurs familles, leurs proches, les témoins et tous ceux dont la vie a été menacée. Pour tous, la douleur est immense. Chacun en France s'en sent profondément meurtri.

Nous saluons l'action des forces de l'ordre, des secours, des urgentistes et personnels de santé et des agents territoriaux dont la mobilisation a été exemplaire ainsi que la solidarité des habitants qui s'est immédiatement manifestée.

Moins d'un an après les attentats de janvier dernier, la République est frappée en son cœur.

Alors que l'Etat d'urgence vient être décrété par le Gouvernement, le renforcement des moyens de police et de justice est un impératif. L'Etat doit trouver durablement les moyens adaptés pour garantir la sécurité de toutes et de tous.

La Municipalité, les quincéens appellent à ne pas céder à la peur, à se rassembler pour la liberté, l'égalité et la fraternité, et pour la paix. Nous devons refuser les amalgames et les stigmatisations. Ensemble, nous devons rejeter fermement la haine et les racismes.

La France est touchée par la guerre et la déstabilisation qui minent le Proche et le Moyen Orient. La lutte contre le terrorisme appelle une mobilisation redoublée et des solutions internationales.

Elle ne pourra triompher que dans la mobilisation pour un projet de société solidaire qui place au cœur de tous ses choix de l'émancipation humaine, les valeurs de la République et la paix.

Rassemblons-nous pour faire face à cette épreuve et ouvrons un chemin d'espoir.



Retour sur la commémoration du 11 novembre et la cérémonie du passage de la Flamme sacrée



Mercredi 11 novembre, à Quincy-Voisins, la commémoration du 97ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre a rassemblé beaucoup de monde. Pour la première fois étaient présents deux drapeaux Serbes. La compagnie d'Arc a tenu à être présente à cette cérémonie et marque ainsi son attachement à s'insérer dans la vie locale. Après le dépôt des gerbes et l'allocution de Mr le Maire, Jean-Jacques Jego, la chorale des Fous chantants a interprété la chanson «le soldat» de Florent Pagny, puis une centaine d'enfants des écoles ont chanté la Marseillaise. Nous pouvons vraiment féliciter les enseignants et les parents pour leur implication à transmettre aux plus jeunes le devoir de mémoire. Vifs remerciements aux associations des Anciens Combattants et du Souvenir Français pour l'organisation ainsi qu'à tous les participants à cette très belle cérémonie.



Vendredi 30 octobre a eu lieu le passage de la Flamme sacrée qui est prélevée sur la tombe du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe pour être acheminée à Verdun dans la crypte du monument « à la victoire » où elle reposera jusqu'au 11 novembre, jour anniversaire de l'Armistice 1914-1918.



Portail Famille : vos démarches simplifiées

PORTAIL FAMILLE

A compter du lundi 4 janvier, le portail famille sera en ligne. Mis en place par la ville de Quincy-Voisins, ce nouveau service vous permettra d'effectuer, à distance par le biais d'un ordinateur, certaines formalités administratives liées aux services périscolaires et au conservatoire de musique.



Accessible directement sur le site internet de la Ville de Quincy-Voisins, vous pourrez désormais en quelques clics effectuer :

- des demandes de réservations et d'annulations
- des mises à jour de vos informations personnelles (n° de tel, mail, adresse, etc.)
- régler la facture, en respectant toujours l'échéance.
- réserver les vacances d'hiver jusqu'au 15/01/2016.
- réserver le trimestre suivant (Avril-Mai-Juin-début juillet) dès le 04 janvier et **jusqu'au 15 mars dernier délai.**

Comment se connecter au Portail Famille ?

Vous devez vous connecter au site de la ville de Quincy-Voisins à l'adresse :

http:// www.quincy-voisins.com puis onglet Portail famille.

Sur la page « accès direct au portail famille », vous trouverez l'encart suivant :

Vous pourrez toujours le retrouver, c'est votre n° de famille situé sur votre facture

Il vous sera fourni par courrier par le service éducation

Le mot de passe vous sera fourni fin décembre par le service éducation. En cas de non réception, veuillez contacter le service concerné par mail : mairieqvsc@orange.fr

Il est conseillé de changer votre mot de passe (plus personnel) lors de votre première connexion de modifier votre mot de passe, en effet celui-ci doit répondre aux critères suivants :

- 8 caractères minimum
- Au moins 1 majuscule
- Au moins 1 minuscule
- Au moins 1 caractère numérique

Lorsque vous serez connecté, la page d'accueil suivante apparaîtra :



Changer mot de passe

Pour changer de mot de passe pour devez passer par l'icône de cadenas à gauche.

Courant décembre, chaque famille concernée par le portail famille recevra une notice explicative détaillée qui reprendra tous les onglets du portail famille avec ses modalités de fonctionnement.

Plan local d'urbanisme (PLU)



En juin 2015, le Conseil Municipal a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, le PLU.

Au terme des études, ce document remplacera le POS actuel pour toute demande d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.).

Aujourd'hui, la commune a retenu un bureau d'études et a lancé les études d'élaboration du PLU pour environ 18 mois.

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau document d'urbanisme, vous êtes invités à nous faire part de vos remarques, suggestions ou demandes.

Pour cela, la mairie met dès aujourd'hui à votre disposition un registre de concertation vous permettant d'inscrire vos demandes afin que nous les étudions.

Celui-ci est disponible en mairie aux dates et heures d'ouverture habituelles.

Vous pourrez suivre dans ce journal municipal « Avis à la Population », les différents avancements et rendez-vous fixés avec la population pour une meilleure compréhension et une véritable concertation.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter la direction des services techniques / service urbanisme au : **01.60.04.16.43**

Semafibre 77, déploie la fibre sur la commune de Quincy-Voisins

Son intervention s'arrête en limite de domaine privé.

Les fournisseurs d'accès à Internet (F.A.I) effectueront le raccordement jusqu'à l'intérieur de l'habitation.

Les copropriétés devront délibérer en assemblée pour approuver le raccordement à la fibre afin de signer une convention.

Les habitants des cours communes devront également s'organiser pour le passage de la fibre.

➔ **Pour tous renseignements complémentaires joindre Elodie TIGNERES au 01.64.63.46.47.**

➔ **Une réunion publique se tiendra la deuxième quinzaine de mars.**



Les travaux du Temple



Les travaux du temple ont bien avancé.

La déshumidification des murs, le remplacement des gouttières et le remaniement de la couverture ont été effectués.

L'entreprise CANARD, attributaire du lot Gros Œuvre a coulé une dalle béton renforcée.

Le doublage et la pose des cloisons sont en cours de réalisation.

Les travaux devraient être achevés pour la fin de l'année.



Nouvelle station d'épuration



Enfin ! Depuis le 21 octobre, la nouvelle station d'épuration, située presque en face des anciennes lagunes, est opérationnelle. Son principe de fonctionnement, à boues activées, diffère totalement de celui de l'ancienne station à lagunage. Les boues produites seront séchées dans la serre et pourront être épanchées dans les champs. Et surtout, le procédé devrait être quasi inodore,

ce qu'apprécieront les habitants des Gouais...

Ce nouvel équipement, réalisé par le SIA (syndicat intercommunal de Condé, Mareuil et Quincy) et dont la gestion a été confiée à Véolia, permettra de respecter les normes de rejet et de rendement épuratoire, ce qui n'était plus le cas de l'ancienne station.

Quant au devenir des anciens bassins, le SIA, avec une maîtrise d'oeuvre de l'ONF (office national des forêts), va les remblayer après avoir retiré et traité l'eau résiduelle. Arbres et arbustes spécifiques vont être plantés en nombre afin d'éliminer les polluants résiduels puis seront incinérés périodiquement. Ces procédés de phytofiltration et phytoépuration vont permettre un traitement écologique de la fin de vie de cet équipement mis en service en 1983. La période de remblaiement (+ de 6 mois) imposera certaines contraintes aux riverains, liées notamment à la circulation de poids lourds (que nous tenterons de minimiser en utilisant des péniches) et à l'assèchement progressifs des bassins (dernières odeurs que nous essaierons de maîtriser au mieux).

Enfin, le financement de cet ouvrage et son fonctionnement sont assurés dorénavant par une taxe prélevée directement par le SIA et qui apparaît sur votre facture assainissement.

Samedi 21 novembre à l'Espace Jean Ferrat, le loto de la caisse des écoles a connu un beau succès



Des lots encore plus beaux que les années passées ont récompensé les heureux gagnants. Il faut dire que les organisateurs, bénévoles, en particulier Pierrette et Murielle, se mobilisent des mois en amont pour faire de ce loto une manifestation très attractive pour le public.

Les commerçants, entreprises locales et fournisseurs de la mairie ont répondu avec célérité aux appels des bénévoles de la caisse des écoles tant pour l'affiche que pour les lots. Que tous soient ici remerciés.

JJ.JEGO, Maire et Président de la caisse des écoles

Les heureux gagnants sont :

M. Clément Thibaud pour la cafetière Nespresso

Mme Taillard pour la corbeille de fruits et la valise garnie

M. Lepresle pour le Nettoyeur vapeur

M. Dorian Taccolini pour la tablette ASUS

Mme Thibaud Marjorie pour l'ordinateur portable ACER avec imprimante



Déclarer facilement la naissance de votre enfant

Déclaration de naissance depuis le compte ameli

L'Assurance Maladie vous simplifie la vie avec les services en ligne. Avec la déclaration de naissance depuis le compte personnel ameli, votre nouveau-né est inscrit sans attendre sur votre dossier.

ameli.fr

Votre enfant vient de naître, pensez à déclarer sa naissance à votre caisse d'Assurance Maladie. L'Assurance Maladie vous propose son tout nouveau service en ligne, simple, rapide et sécurisé. Une déclaration rapide, c'est une prise en charge immédiate des soins et des médicaments de votre nouveau-né !

Comment déclarer la naissance de votre enfant ?

Vous pouvez faire cette déclaration depuis votre compte ameli : simple, rapide et pratique, l'inscription de votre nouveau-né est directement prise en compte par votre caisse. En cas de naissances multiples, une seule déclaration est suffisante avec votre compte ameli.

Vous pouvez également déclarer cette naissance par téléphone au 36 46 (prix d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs).

Bon à savoir : Pensez à mettre à jour votre carte Vitale, dès réception du courrier de votre CPAM.

Déclaration de grossesse en ligne

À noter : depuis le 1er septembre 2015, le professionnel de santé peut déclarer la grossesse de sa patiente lors du premier examen prénatal en utilisant le service en ligne de l'Assurance Maladie, disponible sur « Espace Pro », le portail dédié aux professionnels de santé.

Fermeture de la déchèterie de Nanteuil les Meaux pour Travaux



FERMETURE PROVISOIRE

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES DÉCHÈTERIES

Déchèterie de NANTEUIL LES MEAUX

Début des travaux : 13/11/2015
Fin prévisionnelle des travaux* : 02/01/2016

* Pour plus de renseignements concernant la réouverture de la déchèterie de Nanteuil les Meaux : consultez le site internet du SMITOM (www.smitom-nord77.fr) ou le site mobile : www.smitom-nord77.fr depuis votre smartphone.

L'ensemble du réseau des déchèteries du SMITOM va faire l'objet de travaux de réhabilitation. Pour votre confort, elles seront fermées les unes après les autres. La première déchèterie concernée est celle de Nanteuil-lès-Meaux.

Elle est fermée depuis le vendredi 13 novembre 2015.

Les usagers auront bien sûr accès à toutes les autres déchèteries et notamment celle de Bailly-Romainvilliers, de Crégy-les-Meaux ou de Meaux (pour les déchets dangereux).

Les conditions d'accès à toutes les déchèteries sont identiques : 18m³ par an, 4m³ maximum par apport, présentation obligatoire de la carte de déchèterie, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Le Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (S.M.T.O.M) du Nord Seine et Marne gère une filière de traitement des déchets ménagers et assimilés qui comprend 12 déchèteries. Le projet de réhabilitation de ces équipements concerne l'ensemble des déchèteries. Pour votre confort les travaux seront réalisés déchèterie après déchèterie. Pendant la période de travaux la déchèterie sera fermée. Sur la déchèterie de Nanteuil-lès-Meaux les travaux d'amélioration portent sur les points suivants :

- Renforcement des murs de soutènement des quais et protection des murs,
- Réfection des voiries et suppression de la pointe du terre-plein central,
- Sécurisation de tous les quais avec mise en place de dispositifs réglementaires anti-chute,
- Installation d'un local de gardien,
- Installation de locaux destinés aux Déchets Diffus Spéciaux
- Mise en place d'une signalisation favorisant la communication et l'information des usagers
- Pose d'un abri métallique pour borne à huile.

Merci de votre compréhension durant cette phase de travaux

FINANCEMENT DU PROJET

Coût des travaux : 145 000 €
Aides de la Région Ile de France : 20 780 €



www.smitom-nord77.fr

A VOTRE DISPOSITION LES DECHETERIES DE :

CREGY-LES-MEAUX - Adresse : le Trou de Chaillet
Déchèterie standard

Horaires :

	Matin	Après-midi
Lundi :	10h-12h	14h-17h
Mardi :	Fermé	14h-17h
Mercredi :	10h-12h	14h-17h
Judi :	Fermé	14h-17h
Vendredi :	10h-12h	14h-17h
Samedi :	9h-12h	14h-17h
Dimanche :	9h-12h	Fermé

MEAUX - Adresse : rue de la Bazoie
Déchèterie SIDS
Déchèterie accueillant les déchets classiques et les déchets spéciaux (peintures...)

Horaires :

	Matin	Après-midi
Lundi :	10h-12h	14h-17h
Mardi :	10h-12h	14h-17h
Mercredi :	10h-12h	14h-17h
Judi :	10h-12h	14h-17h
Vendredi :	10h-12h	14h-17h
Samedi :	9h-12h	14h-17h
Dimanche :	9h-12h	Fermé

BAILLY-ROMAINVILLIERS - Adresse : lieu dit la mare houssée
Déchèterie standard

Horaires :

	Matin	Après-midi
Lundi :	10h-12h	14h-17h
Mardi :	10h-12h	14h-17h
Mercredi :	10h-12h	14h-17h
Judi :	10h-12h	14h-17h
Vendredi :	10h-12h	14h-17h
Samedi :	9h-12h	14h-17h
Dimanche :	10h-12h	Fermé

Les travaux sur la déchèterie de Nanteuil-lès-Meaux concerneront :

- La réfection des voiries et le renforcement des murs de soutènement des quais
- La mise en place de dispositifs réglementaires anti-chute
- L'installation d'un nouveau local de gardien
- L'aménagement d'un local destiné à collecter les Déchets Dangereux, comme ceux déjà acceptés à la déchèterie de Meaux (déchets de bricolage, jardinage, etc...)
- L'agencement d'une signalisation favorisant l'information des usagers

Fermeture exceptionnelle des services municipaux



➤ **Tous les services municipaux fermeront une heure plus tôt les 24 et 31 décembre, sauf le service des élections, en Mairie, qui sera ouvert jusqu'à 17h le 31 décembre 2015 pour les inscriptions sur les listes électorales.**

➤ **Le samedi 26 décembre, la Mairie et la Médiathèque seront fermées.**



La liste « 100 % Quincéens » n'a pas transmis sa contribution pour le mois de décembre 2015

EN BREF

ELECTIONS REGIONALES

ATTENTION 2^{ème} tour

Le 2^{ème} tour des élections régionales aura lieu le dimanche 13 décembre 2015.

Comme pour les scrutins nationaux, peuvent voter aux élections régionales les Françaises et les Français âgés de 18 ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur les listes électorales.

Le scrutin régional n'est pas ouvert aux ressortissants des pays membres de l'Union Européenne.

Pour voter, l'électeur français doit présenter obligatoirement un des titres d'identité dont la liste sera affichée dans le bureau de vote (carte d'identité, passeport, permis de conduire...).

Ouverture des Bureaux de vote : de 8h00 à 18h00



Rendez-vous

DECEMBRE

Samedi 12 : Concert des Fous chantants à l'église à 20h30

Samedi 12 : Noël du club Ti Moun, Espace Jean Ferrat en matinée.

Dimanche 13 : Elections régionales

Du vendredi 11 au dimanche 13 : Concours en salle qualificatif de tir à l'arc au gymnase

Samedi 19 : Tour en calèche du Père Noël sur la place de la Mairie

Dimanche 20 : Séance spécial Noël du ciné-club, salle polyvalente à 18h

JANVIER

Vendredi 8 : Cérémonie des voeux du Maire à 19h30, Espace Jean Ferrat

Samedi 9 : Repas des aînés, Espace Jean Ferrat

Vendredi 22 : Séance du ciné-club, salle polyvalente à 20h30

Samedi 30 : Bal Folk en soirée, salle polyvalente

Dimanche 31 : Loto des Familles Rurales, Espace Jean Ferrat

ECHOS DES ÉCOLES

Une très belle exposition consacrée à la sécurité à l'école de la Forestière

A l'occasion de l'exposition sur la sécurité à l'école de la Forestière, les élèves des classes primaires et maternelles ont rencontré les sapeurs pompiers de Saint Germain, le 9 octobre dernier.

Tous les enfants ont été très attentifs aux explications des pompiers sur leur beau métier, leurs diverses interventions comme lors d'une noyade, lors d'un accident de la route. Ils ont observé comment on évacue un blessé, comment on utilise un appareil respiratoire autonome lors d'un incendie. Ils ont écouté les conseils et retenu les

gestes préventifs liés à la sécurité domestique et sur la sécurité routière.

Les enfants petits et grands ont été enchantés de pouvoir utiliser la lance d'incendie et de monter dans le camion mythique des pompiers. Pour certains, le rêve est devenu réalité ce jour là. Merci à Mme Nadine Riehl, directrice de l'école pour cette belle initiative et l'exposition très intéressante sur la sécurité. Merci également aux pompiers pour leur intervention pédagogique auprès des enfants. Ils se souviendront longtemps de cette journée.





Concours d'illuminations et de décorations Noël

2015



*Participez à l'embellissement
de notre commune
en vous inscrivant
avant le 15 décembre*

Cette année encore, vous êtes attendus pour participer au concours d'illuminations et de décorations pendant les fêtes.

Habillez votre maison ou appartement de vos plus belles créations lumineuses et scintillantes et/ou décorations sur votre balcon, votre jardin ou votre terrasse.

**Date limite des inscriptions :
Mardi
15 décembre**



Les illuminations et décorations devront respecter les normes de protection de l'environnement et d'économie d'énergie. En effet, il est préférable d'utiliser des matériaux non-polluants et des ampoules basse consommation

Bulletin de participation

À retourner avant le mardi 15 décembre 2015 à l'accueil de la Mairie

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Téléphone :
 Mail :

Orientation et la localisation du balcon dans l'étage, signe d'identification
 visuel :
 Je désire participer au concours des maisons et balcons illuminés.

Signature :

Date :/...../.....

